

I

JOURNAL

de la Très Révérende Mère Barat

Poitiers 1806-1808

NOTES

Les Notes qui accompagnent le « Journal » sont de deux sortes :

- notes brèves, qui trouvent place en bas de page ;
- notes plus détaillées, qui sont renvoyées en fin de volume et sont groupées sous diverses rubriques. Pour celles-ci, on trouvera simplement, en bas de page, à côté du numéro de la dite note, l'indication :

* cf page . . . (= page en fin de volume)

Les unes et les autres renvoient fréquemment à quelques ouvrages que nous indiquons ici avec toutes leurs références. Dans les notes elles-mêmes, ces ouvrages seront indiqués comme suit, de façon abrégée :

TITRE COMPLET ET REFERENCES	SIGLE
Constitutions et Règles de la Société du Sacré-Cœur de Jésus. — Lyon - Pelagaud, 1852. Révisé d'après le Droit Canon de 1922 - 424 p. . . .	Const. p...
J. de CHARRY: <i>rscj</i> - Histoire des Constitutions de la Société du Sacré-Cœur. La formation de l'Institut: Volume I Textes : Volume II « Quo Vadis » 1975 - 765 et 331 p.	Hre Const. 1 ou II p.
M. T. VIRNOT, <i>rscj</i> - Le Charisme de Sainte Madeleine-Sophie et Documents annexes, 1975, 424 p. et 50 p.	Charisme. D.A. p.

JOURNAL

DEPUIS MON DEPART DE GRENOBLE

le 10 Juillet 1806

POUR ALLER A POITIERS

DEPUIS longtemps, j'avais l'espoir qu'il y aurait une maison de notre Société à Bordeaux; le respectable et saint Archevêque de cette ville (1), qui nous voulait du bien, paraissait le désirer. Enfin le moment arriva, où je crus mes vœux accomplis; les P.P. Lambert, Enfantin, Gloriot et Thomas (2), furent demandés par ce digne Prélat pour venir faire une Mission dans cette ville; pendant leur séjour, ils traitèrent avec lui des moyens à prendre pour former notre établissement, et la confiance qu'ils avaient méritée, soit de la part du saint Archevêque, soit des habitants de la ville, paraissait nous avoir aplani les difficultés; on m'écrivit en conséquence, qu'il fallait me disposer à partir.

Cependant, comme des personnes déjà réunies, (3) et qui devaient être le fondement de cette maison, ne parurent pas, après un plus mûr examen, propres à bien prendre notre esprit, alors il fallut chercher d'autres moyens. Je ne doutais pas de la réussite, et j'attendais, d'un moment à l'autre, un nouvel avis de partir, lorsque le P. Lambert, qui était à Poitiers depuis quelque temps, donna avis au P. Varin qu'une maison se disposait dans cette ville et qu'il était urgent que j'y vinsse promptement avant d'aller à Bordeaux.

Il lui apprenait que deux saintes Demoiselles (4), qui jouissaient de la plus grande considération, possédaient, dans cette ville, une maison vaste et agréable et telle qu'elle convenait pour un grand pensionnat, que ces Demoiselles avaient été sur le point de quitter leur maison et de la remettre à Mgr l'Evêque (5) pour en faire un séminaire, que celui-ci avait accepté, mais néanmoins avec le plus grand regret de les voir quitter le bien qu'elles

(1) Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, Au sujet de la fondation de Bordeaux, cf Charisme p. 263.

(2) Les P.P. Lambert, Enfantin, Gloriot, Thomas: « ex-Pères de la Foi ». - * Cf p. 123.

(3) « Les Dames Vincent » - cf p. 125, note 38.

(4) Mlles Lydie Chobelet et Joséphine Bigeu.

(5) Mgr Dominique de Pradt, Evêque de Poitiers depuis 1805.

faisaient depuis longtemps, étant chargées de l'éducation des jeunes demoiselles, mais que n'ayant trouvé des personnes pour les seconder (6), elles avaient voulu prendre le parti de se retirer, qu'il les avait arrêtées en leur parlant de notre Société, et en les engageant à me demander de venir, pour se mettre sous mon obéissance. Ces Demoiselles avaient accepté, après en avoir conféré avec les Supérieurs ecclésiastiques, qui, tous, avaient approuvé leur projet avec bien de la satisfaction.

En conséquence, le P. Varin m'écrivit de partir sur le champ (7), de passer à Poitiers avant d'aller à Bordeaux, pour voir moi-même ce qu'il y avait de mieux à faire. Je reconnus dans cet établissement proposé, auquel je ne m'attendais en aucune manière, et que la Providence avait ménagé si promptement, l'ordre de Dieu.

Je ne mis que trois jours à disposer mon voyage; j'emmenai avec moi une de mes sœurs (8) qui devait m'accompagner à Bordeaux, qui me parut un peu attrapée que ce fût à Poitiers qu'il fallût se diriger; mais soit soumission à la volonté de Dieu, soit un peu l'espérance d'aller ensuite à Bordeaux, quand on y formerait une maison, firent qu'elle se résigna parfaitement, comme il convenait.

Les adieux avec mes sœurs de Grenoble furent douloureux de part et d'autre; je pensais que ce voyage serait long, et j'avoue que comme le disait Sainte Thérèse dans ses Fondations, c'est ce que je trouve de plus pénible dans tous les voyages que je suis obligée de faire, que de me séparer de mes sœurs; néanmoins ce qui servit beaucoup à me consoler, c'est que je les laissais entre bonnes mains, puisqu'il leur restait ma bonne Sœur Deshayes (9) pour les conduire. Celle-ci m'accompagna jusqu'à la voiture avec Caroline (10) une jeune postulante, et elles prolongèrent un peu, par leurs adieux ce que cette séparation coûtait à mon cœur; mais comme Dieu en était le motif, il me soutint dans cette épreuve.

11 JUILLET

Il ne nous arriva rien d'extraordinaire jusqu'à Lyon (11). Arrivée dans cette ville, j'allais loger chez les parents de ma compagne et nous y restâmes deux jours. Pendant ce temps, je vis Mme Rondot, cette excellente Dame qui nous est si attachée, et qui, quoique dans le monde, a déjà acquis toute la perfection des vertus, non seulement de son état, mais aussi de la

(6) cf. récit de la fondation de Mlles Chobelet et Bigeu dans M. CAHIER - Vie de la Vénérable Mère Barat, I, p. 117-118 - * cf. p. 124.

(7) cf. Charisme, p. 86, Lettre du 14 juin 1806.

(8) Sœur Henriette Girard - * cf. p. 121.

(9) Sœur Geneviève Deshayes - * cf. p. 121.

(10) Caroline, mentionnée dans la Lettre du P. Varin du 14 juin, avec cette recommandation: « Ne laissez plus sortir votre bonne Caroline ». Caroline était une postulante qui n'a sans doute pas persévéré dans la Vie religieuse. Nous ne trouverons aucune trace de son nom dans les Archives.

(11) * cf. p. 125.

Vie religieuse. J'eus aussi la consolation de voir le P. Roger (12) et de converser longtemps avec lui de ce qui pouvait m'être utile pour la Société et d'aller le trouver au tribunal de la Pénitence.

Nous eûmes, par-dessus toute consolation dans cette ville, bien chère à mon cœur par son amour pour la Religion, le bonheur de nous nourrir du Pain des Forts, pour nous soutenir dans le voyage ; et je prévoyais que nous passerions plusieurs jours privées de ce Divin aliment. Enfin je hâtai mon départ de cette ville, craignant que ma compagne ne resserrât trop les liens qui l'attachaient à sa famille (13) et qu'elle n'éprouvât ensuite plus de peine à les rompre, par un plus long séjour.

13 JUILLET

Nous prîmes la voiture publique jusqu'à Moulins ; nous eûmes pour compagnons de voyage, des Messieurs honnêtes selon le monde, mais quoi- qu'ils parussent bien instruits de la religion, ils étaient, comme la plupart des gens du monde, peu pénétrés des sentiments qu'elle inspire ; néanmoins la conversation roula quelquefois sur cet article, mais je n'eus pas la consolation de les voir réfléchir sérieusement sur cet important objet ; ils nous plaisantèrent un peu, quoique cependant d'une manière honnête, et nous témoignèrent même de l'intérêt. J'en pris de là occasion de reconnaître la bonté infinie de Dieu à notre égard, de nous avoir choisies et séparées de ce monde pervers et tout plongé dans les choses de la terre, qui ne Le connaît point.

Qu'avions-nous fait pour mériter une telle grâce ? Notre reconnaissance doit être telle que nous devons nous dévouer tout entières à ce Divin Maître et nous sacrifier pour Lui gagner des âmes !

Ces sentiments me pénétrèrent tout le voyage et ranimèrent mon zèle dans les occasions surtout, où, nous arrêtant chez quelques bons paysans, interrogeant les enfants sur leur catéchisme, je les trouvais dans une si grande ignorance que j'eusse désiré rester parmi eux pour leur apprendre leur Religion et à aimer Dieu (14).

14 JUILLET

Arrivées à Moulins, nous quittâmes cette compagnie, devant prendre une autre route, et étant obligées de chercher une autre voiture ; il nous fallut rester plus d'un jour dans cette ville pour attendre le départ du courrier, qui voulut bien nous mener toutes deux jusqu'à Limoges.

(12) P. Roger, un ex-Père de la Foi ; qui avait apporté le secours de son ministère, lors de la fondation de Sainte-Marie-d'En-Haut.

(13) Remarque révélatrice de la pensée de la Mère Barat, quant au détachement du cœur, demandé dès les débuts de la vie religieuse, dans les rapports avec la famille. C'est déjà, dans la pratique, ce qui sera inscrit dans les Constitutions. P. 31 § III, 47-48, § XXVII.

(14) Manifestation du sens apostolique et éducateur de la Mère Barat. Son souci du règne du Christ la pousse à entrer en contact avec tous ceux que la Providence met sur sa route pour essayer de leur donner Dieu ; toute rencontre avec des enfants est pour elle une pressante invitation à exercer sa mission éducatrice.

Nous reconnûmes les attentions de la Divine Providence à notre égard tout le temps de notre voyage, et particulièrement en ne permettant pas que nous fussions en chemin avec le courrier pendant un ouragan terrible, qui eut lieu pendant que nous étions à Moulins, la nuit qui précéda notre départ de cette ville, car cet orage arriva tout-à-coup, et si nous eussions été en route, que serions-nous devenues, dans des chemins où on ne trouve de maisons qu'à des distances très éloignées? La suite de notre voyage nous fit comprendre les malheurs dont la bonté de Dieu nous avait préservées; car nous ne trouvâmes qu'arbres déracinés et abattus sur la route, la moisson dispersée sur les chemins.

16 JUILLET

Dans le trajet de Moulins à Limoges, nous n'eûmes pour compagnon de voyage que notre courrier, qui était une trempe d'homme peu commune. Quoiqu'il fût d'une famille très honnête et qu'il eût pu se passer d'embrasser un état aussi pénible que celui de courir les grands chemins toute l'année, c'était justement tout son bonheur; mais il aimait la variété, et comme c'eût été trop monotone d'aller et revenir tranquillement dans sa voiture, il jouissait quand elle renversait, culbutait dans quelque fossé, ou dans un tas de neige dans l'hiver; et il eut la satisfaction de nous raconter toutes les aventures qui lui étaient arrivées dans ce genre; du reste c'était un brave homme.

Nous tâchâmes de le ramener à des sentiments plus raisonnables, surtout à son âge (car il avait bien soixante ans), autant pour lui que pour nous, qui n'avions pas les mêmes goûts que lui... Mais nous confiant en Dieu, il ne nous arriva rien de fâcheux; d'ailleurs le chemin était superbe, et nous fîmes les 50 lieues de poste qu'il y a entre ces deux villes tout d'une traite, en 34 heures, ne nous arrêtant que pour souper et déjeuner, la première fois à Montluçon, jolie petite ville, et la seconde à Guéret.

Une petite indisposition avait calmé la vivacité de notre courrier sur la fin du voyage, et j'aurais pu goûter les douceurs du silence, si ma compagne avait été aussi pénétrée que moi de son utilité; mais elle m'interrompait souvent soit pour me demander comment je me trouvais, d'autres fois pour me dire: il faut que vous preniez quelque chose, car nous avons avec nous quelques petites provisions; et enfin, le plus souvent pour que je lui dise quelque chose d'utile aux besoins de son âme, me disant qu'elle avait prétendu et espéré acquérir la sainteté en chemin et que, si je ne voulais pas lui aider, elle serait bien avancée; de sorte que moi, qui avais compté faire ma retraite dans les voitures, tout conspirait à m'en empêcher. Si j'ajoute encore que notre courrier, qui, pour nous loger toutes deux dans sa voiture, avait été obligé de se tenir sur la portière de sa dite voiture, et que, quand le sommeil le prenait, il penchait de côté et d'autre et n'était point en sûreté; j'étais donc toujours inquiète et prête à le retenir pour l'empêcher de tomber.